

SYNDICAT

« TRANSPORT SUD ESSONNE »

5, Rue de la Mairie 91150 MORIGNY-CHAMPIGNY

COMPTE-RENDU SUCCINCT

Comité Syndical

Séance du 29 mars 2017 19h30

L'an deux mille dix-sept, le vingt-quatre janvier, à dix-neuf heures trente, le Comité syndical s'est réuni en séance publique à la Salle des Fêtes de Morigny-Champigny, rue de la mairie, sous la présidence de M. Laurent Hesse Président du Syndicat mixte Transport Sud Essonne.

ETAIENT PRESENTS :

Les délégués des communes de :

Angerville, Arrancourt, Auvers-Saint-Georges, Boissy-la-Rivière, Boissy-le-Cutté, Boutigny-sur-Essonne, Chalou-Moulineux, Chauffour-les-Etrechy, Congerville-Thionville, Estouches, Fontaine-la-Rivière, Guillerval, La-Forêt-le-Roi, Méréville, Mondeville, Monnerville, Pussay, , Saclas, Saint-Cyr-la-Rivière, Videlles, Villeneuve-sur-Auvers,

Les délégués des EPCI suivants :

Communauté d'Agglomération de l'Etampois Sud Essonne, Communauté de Communes du Val d'Essonne,

ETAIENT ABSENTS REPRESENTÉS :

Les délégués des communes de :

Abbeville-la-Rivière (pouvoir de Marie-Claude HEURTEAUX à Laurent HESSE, pouvoir de Sophie PORTEJOIE à Jacques ADRIEN) ; Arrancourt (pouvoir de Linda HALLIDAY à Brigitte JAMBU) ; Boutigny-sur-Essonne (pouvoir de Daniel DENIBAS à Isabelle ROQUES) ; Congerville-Thionville (pouvoir de Magalie LOURENCO à Christine AUJARD) ; Méréville (pouvoir de Sylvie VASSET à Guy DESMURS) ; Mondeville (pouvoir de SOULLIÉ Michelle à Dominique ROTTELEUR) ; Saclas (pouvoir de Cécile CHAUVET à Florence HANNICHE) ; Videlles (pouvoir de Bernard LANDOLFI à Josiane BIHAN) ;

ETAIENT ABSENTS NON REPRESENTÉS :

Les délégués des communes de :

Mauchamps, Richarville, Sousy-la-Briche et Villeconin.

Nombre de membres du comité syndical

En exercice	:	56
Présents	:	32
Absents	:	24
Absents représentés	:	9
VOTANTS	:	41

Le quorum étant atteint, M. le Président a déclaré la séance ouverte à 19h38.

Les membres de l'assemblée ont :

Reçu lecture de l'ordre du jour ;

Désigné à l'unanimité M. LAJUGIE, déléguée de la commune d'Angerville, secrétaire de séance.

- 1 - Pris acte à l'unanimité de la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire pour l'exercice 2017, sur la base du Rapport d'Orientation Budgétaire transmis aux membres de l'assemblée et présenté en séance ;
- 2 - Fixé, à l'unanimité, les taux d'indemnité de fonction du Président et des Vice-présidents ;
- 3 - Fixé, à l'unanimité, les délégations au Président ;

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Président a clos la séance à 20 heures 22.

Le texte complet des délibérations mentionnées ci-dessus
sera publié au Recueil des actes administratifs du Syndicat

Fait à Morigny-Champigny
Le 31 mars 2017

Le Président,
Laurent HESSE

